



REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 8 avril 2025

Conseillers Municipaux en exercice : **18**Qui ont pris part à la délibération : **16****Date de la convocation :**

02.04.2025

Date de l'affichage :

02.04.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de
M. Vincent CASTAGNÈDE, Maire.

Présents : Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Sandrine LABASTE, Mme Sonia LIHAN, Mme Ludiwine MOUNEYRES, Mme Céline SÉGAUT, M. Pierre-Mickaël BESSON, M. Éric BRÉTHES, M. Gérard CARRÈRE, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. Vincent LOUBÈRE, M. Michel VALEN,

Absents excusés : Mme Sabrina DANIEL-CALONNE

Absents : Mme Aurélie DESCOURS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Valérie CHEVALLIER a donné pouvoir à Mme Sandrine LABASTE
M. François DEFALQUE a donné pouvoir à M. Michel VALEN
M. Jérémy PERROU a donné pouvoir à M. Éric BRÉTHES
M. Vincent VILARD a donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

Secrétaire de séance : M. Vincent LOUBÈRE

Délibération n°20250804_8 :

Approbation du Budget Primitif lotissement Lou Campot – Année 2025

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2025 du lotissement Lou Campot qui s'équilibre comme suit :

Investissement	
Dépenses	644 641.08 €
Recettes	644 641.08 €
Fonctionnement	
Dépenses	709 141.08 €
Recettes	709 141.08 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 040-214003329-20250408-20250408_8-BF



À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions du budget Primitif 2025.

Le Secrétaire,

Vincent LOUBÈRE

Le Maire,

Vincent CASTAGNÈDE